

## AVIS FINANCIER

**OBLIGATIONS 5-7 M : FR0007033683**  
et ses OPC Nourriciers  
**UFF OBLIGATIONS 5-7 A : FR0007076971**  
**UFF OBLIGATIONS 5-7 C : FR0007033691**

**Objet :** Modification du FCP OBLIGATIONS 5-7 M et de ses OPC Nourriciers UFF OBLIGATIONS 5-7 A et UFF OBLIGATIONS 5-7 C

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts de l'un des OPC cités ci-dessus gérés par Ofi Invest Asset Management et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du **23 Mai 2024**, Ofi Invest Asset Management a procédé aux modifications suivantes :

- La dénomination du Fonds OBLIGATIONS 5-7 M a changé au profit **d'UFF OBLIGATIONS 5-7**  
La Part C/D du Fonds a été renommée **Part M** et une nouvelle part a été lancée dénommée quant à elle **part N**
- OBLIGATIONS 5-7 M avait deux OPC Nourriciers UFF OBLIGATIONS 5-7 A et UFF OBLIGATIONS 5-7 C, **les prospectus mentionnent désormais la nouvelle dénomination de leur OPC Maître devenu UFF OBLIGATIONS 5-7 et la nouvelle dénomination de la C/D devenue part M**
- Le FCP Nourricier UFF OBLIGATIONS 5-7 A a conservé sa dénomination
- Le FCP Nourricier UFF OBLIGATIONS 5-7 C a changé **de dénomination au profit d'UFF OBLIGATIONS 5-7 CT**

Les autres caractéristiques des OPC demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur vos OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

La documentation réglementaire des OPC actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : [www.uff.net](http://www.uff.net) à compter du 23.05.2024.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**OFI INVEST ASSET MANAGEMENT**